

Le P'tit Pincéen



2021 - 27ème édition



**Masqués ou non,
continuons de défendre
la liberté d'expression.**

www.pince.fr

Sommaire

/ C'est à quelle page ? /

• Le mot du Maire	p.3
• Le nouveau Conseil Municipal	p.4
• Les tarifs 2021	p.5
• Le budget communal 2020	p.6 & 7
• Les travaux réalisés en 2020.....	p.8
• Les projets pour 2021.....	p.9
• La nouvelle communication de Pincé.....	p.10
• L'état civil.....	p.11
• Le blason de Pincé.....	p.12 & 13
• Les actions communales sociales et CIAS.....	p.14
• La société de pêche.....	p.15
• L'Association Sports et Loisirs de Pincé.....	p.16 & 17
• Pour mieux vivre ensemble.....	p.18 & 19
• L'exposition mobile des 40 ans de la CDC.....	p.20 à 26
• Les différentes commissions de la CDC.....	p.27 à 35
• Le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal).....	p.36
• La BNF (Bibliothèque Nationale de France).....	p.37
• La Participation Citoyenne.....	p.38
• La tranquillité seniors.....	p.39
• Les numéros d'urgence et informations pratiques.....	p.40 & 41
• Les formalités administratives.....	p.42
• Le Sénat.....	p.43
• Mon mémo collecte et mon calendrier 2021.....	p.44 & 45
• La Petite Enfance et le RAMPI.....	p.46 à 49
• L'ADMR et l'aide à la personne.....	p.50 à 52
• Le don du sang.....	p.53
• La liste des habitants de Pincé.....	p.54 à 56
• Vos suggestions.....	p.57

Directeur de la publication : commission communication - **Rédaction** : commission communication -
Conception et mise en page : commission communication - **Photos** : commission communication



/ Nicole Foucault /

La nouvelle équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Nous adressons également nos vœux de bienvenue aux nouveaux habitants.

Notre monde a été confronté à une pandémie d'une ampleur inédite. Notre pays fait face à une grave crise sanitaire dont les conséquences économiques et sociales seront profondes et impacteront inévitablement notre territoire.

L'année 2020 a également été marquée par le terrorisme et la barbarie.

Plus que jamais, nous ne devons pas oublier les valeurs de solidarité et de partage. Je reste convaincue que l'unité de notre pays et notre sens du collectif sont les réponses à cette crise.

La situation économique actuelle et les baisses de dotation obligent la Communauté De Communes à faire des choix financiers difficiles. Nous devons être vigilants concernant nos finances publiques. Nous travaillons tous ensemble dans ce sens.

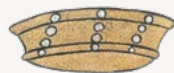
Pour notre commune, la crise sanitaire a engendré le report des travaux d'enfouissement des réseaux mais ils devraient débiter au 1er trimestre 2021. Quelques travaux d'entretien sont également prévus.

L'Association Sports et Loisirs qui est en sommeil depuis février 2020 reprendra probablement ses animations courant de l'année prochaine.

Je remercie chaleureusement les adjoints et tous les membres du Conseil Municipal pour leur assiduité, leur engagement et leur participation aux réunions des commissions intercommunales dans lesquelles ils représentent notre commune.

Je remercie sincèrement Anne LELIEVRE pour son professionnalisme, sa disponibilité et l'aide très précieuse qu'elle m'apporte.

Nous venons de passer une année qui a bouleversé notre quotidien. 2021 verra, je l'espère, le retour à la vie normale, je vous souhaite donc une très belle année pleine d'espoir et de joie.



Le Maire, Nicole FOUCAULT



Le nouveau Conseil Municipal (2020-2026)



De g à d : Sylvie Chartier, Lydie Pasteau, Robin Coconnier, Renaud Derrien, Céline Pommier, Nicole Foucault, Gilles Portier, Cynthia Guillotin, Gino Rossi, Gaëtan Lebourdais, Michel Testier

/ 11 personnes /

Élu le 15 mars 2020, à plus de 90% des suffrages exprimés, le nouveau conseil n'a pris ses fonctions que le 25 mai.

Depuis cette date, les réunions des conseils municipaux ont eu lieu régulièrement mais n'ont pas pu se tenir à la Mairie. Les commissions communales fonctionnent correctement.

Les instances de la Communauté de Communes ont été mises en place à partir du 15 juillet 2020. Depuis, les réunions des bureaux et conseils communautaires se déroulent, le plus souvent, en Visio conférence.

-----> Ce qui a changé pour la mandature 2020/2026 :

Tous les conseillers ont accepté de participer aux réunions des commissions intercommunales et sont tous destinataires des comptes rendus de toutes les commissions.

Tarifs 2021

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Espace Rive Sarthe - 2 rue Saint-Aubin – 72300 Pincé

Habitants de Pincé

Journée et/ou soirée *	90,00 €
Week-end complet (du samedi 8h au dimanche 22 h)	160,00 €
Vin d'honneur	35,00 €
Caution	200,00 €

Habitants hors Pincé

A la journée (8h – 22 h)	140,00 €
Vin d'honneur	60,00 €
Caution	200,00 €

**Avec retour des clés le lendemain avant 12h*

Un règlement de fonctionnement est remis pour chaque location

CIMETIÈRE

Concession 30 ans	90,00 €
Concession 50 ans	150,00 €
Caveau provisoire	20,00 €
Case columbarium 15 ans	100,00 €
Case columbarium 30 ans	200,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2020

Taxe d'habitation	7.02 %
Taxe foncière bâti	9.13 %
Taxe foncière non bâti	19.75%
Taxe d'aménagement	2, 00 %

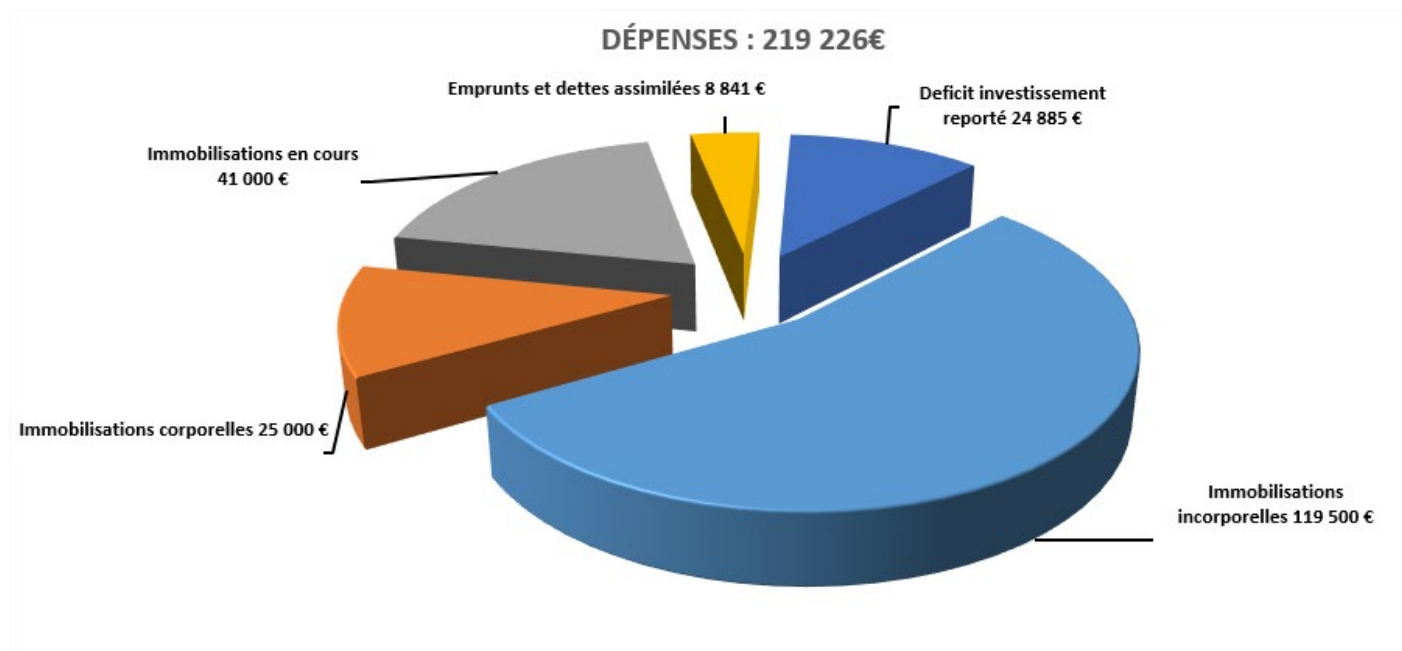
LOCATION CHASSE

sur les bois et terrains communaux/ha

Bois	.15,00 €
Terres	8,00 €

Budget communal 2020

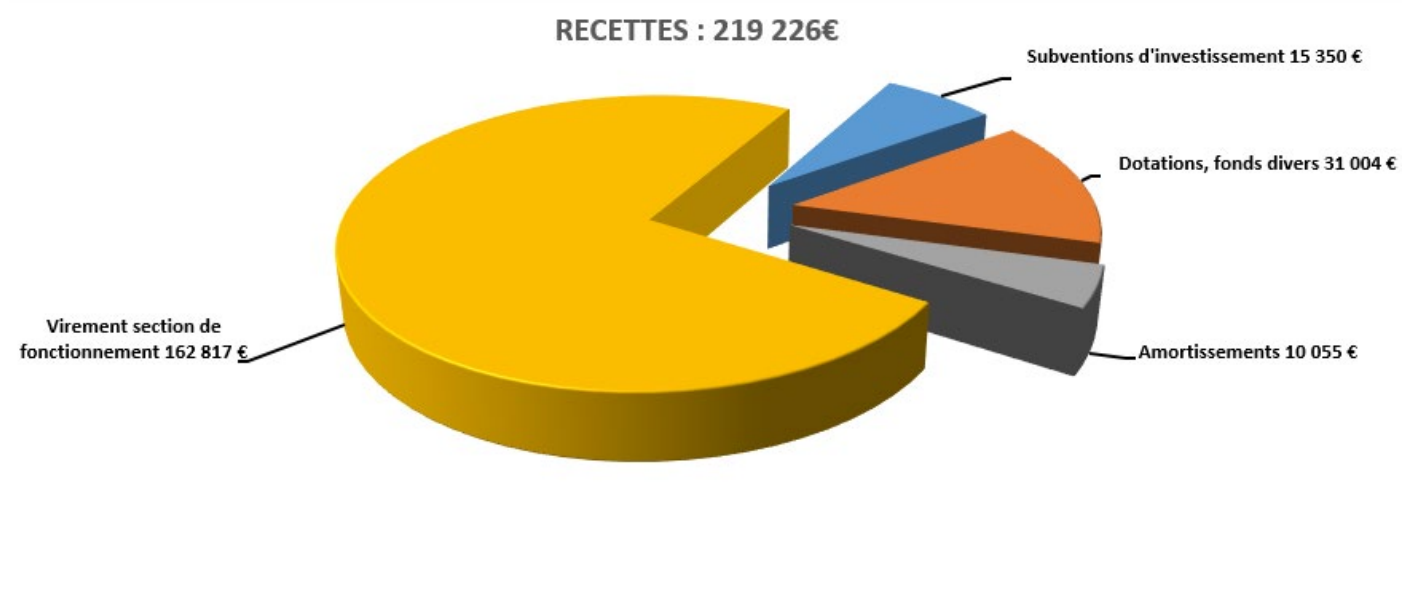
/ Les investissements en 2020 /



Investissements 2020 :

Dépenses : 219 226 €

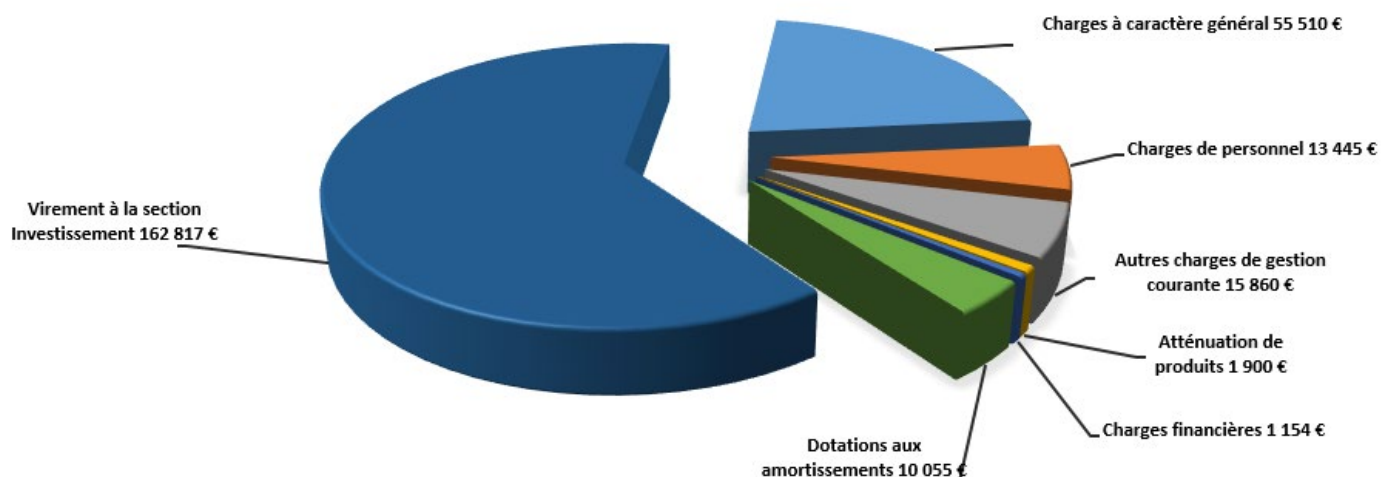
Recettes : 219 226 €



Budget communal 2020

/ Le fonctionnement en 2020 /

DÉPENSES : 260 741€

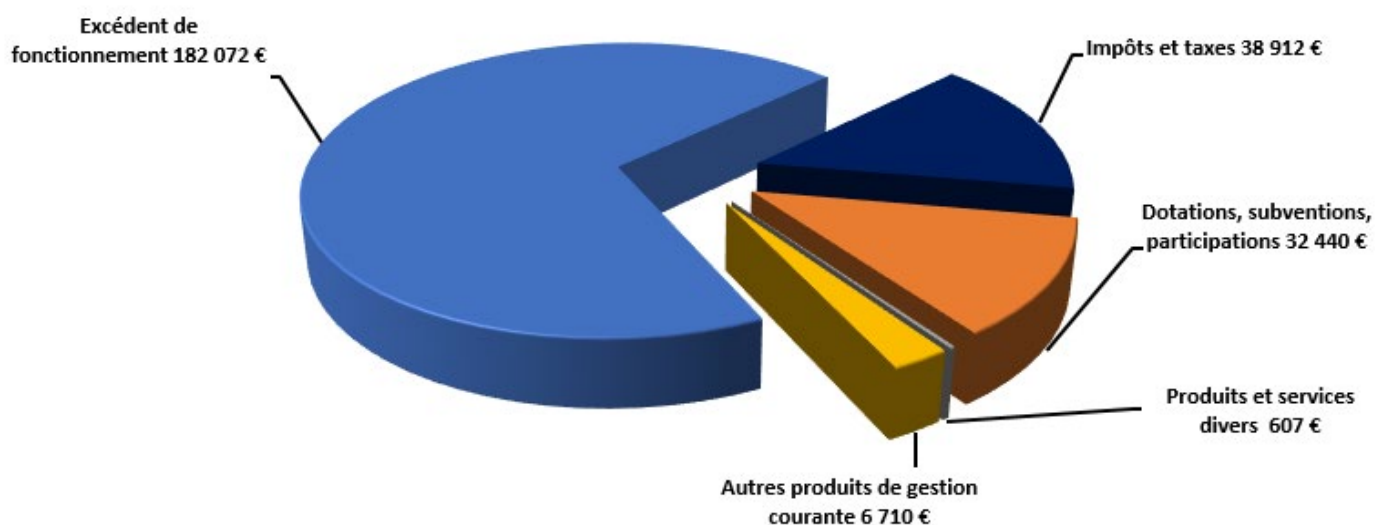


Fonctionnement 2020 :

Dépenses : 260 741 €

Recettes : 260 741 €

RECETTES : 260 741€



Travaux réalisés en 2020

/ Des travaux à notre mesure /

La crise sanitaire a bouleversé les projets prévus, cependant, des petits travaux d'entretien ont été réalisés.

1 - Pour maintenir la propreté de l'Espace Rive Sarthe, de nouvelles poubelles ont été installées pour permettre le tri sélectif.

2 - Un nouveau contrat pour les illuminations de Noël a été signé pour 3 ans avec la société CITEOS.

-----> Aide visuelle



1



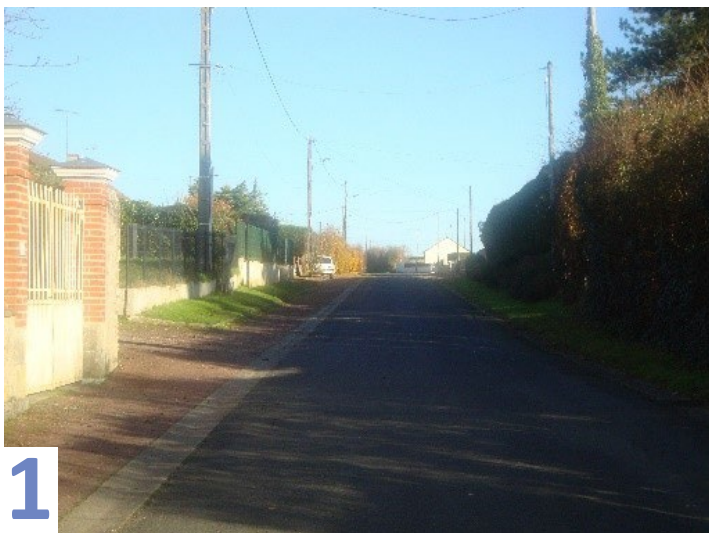
2

Les projets pour 2021

/ Des projets à notre mesure /

- 1 - La 3ème tranche de l'enfouissement des réseaux allée des Petits Champs et rue de Beffes est programmée. La date sera fixée début 2021.**
- 2 - Un nouveau système de chauffage pour la Mairie va être installé.**
- 3 - Une dalle d'accessibilité au niveau de la salle communale est prévue.**
- 4 - Deux cendriers vont être posés, un près de la salle et un près du terrain de pétanque**
- 5 - Des travaux de peinture sont envisagés à la Mairie.**

-----> Aide visuelle



La nouvelle communication de Pincé

/ Pour mieux se comprendre /



→ «La Pincé d'infos»

Elle conserve son format A4 recto-verso, en revanche, les couleurs seront modifiées au fil du temps, des saisons et de nos envies.

La taille de la police est légèrement réduite et la disposition des éléments est plus hiérarchisée.

«La Pincée d'infos» est distribuée trois fois par an.

«Le P'tit Pincéen» ←

Tout comme «la Pincé d'infos», cette publication reste une production de notre municipalité et imprimée par nos soins.

«Le P'tit Pincéen» présente plus largement les actions du territoire communautaire. Il met en avant des informations et des connaissances citoyennes.

Le magazine est distribué chaque année au mois de janvier.



→ Site internet : «pince.fr»

Toujours par nos soins, un site internet est en cours de réalisation. Il sera opérationnel prochainement.

Ce nouvel outil aura pour vocation d'offrir une visibilité supplémentaire à notre belle commune.



/ Des bonnes nouvelles /

-----> Naissances

- + 31 décembre 2019 : **Amira BENALLAL**
- + 10 février 2020 : **Maëlle AUBERT**
- + 18 juin 2020 : **Noam BENHAMOU**
- + 20 Octobre 2020 : **Cassandra DERRIEN**



-----> Mariage

- + 13 Juillet 2020 : **Fanny BOURREAU et Xavier OLRÉ**

Le blason de Pincé

/ L'origine /

D'après quelques recherches, notre blason est assez récent et a été composé par Monsieur De Maussion, ancien maire de la commune, avec l'aide d'un archiviste de l'Abbaye de Solesmes.

Son statut officiel reste à déterminer par délibération du Conseil Municipal.

→ Comment lire notre Blason ?

Lire un blason consiste à le décrire :

Le blason de la commune a une forme ordinaire (type écu français du 18^e siècle). L'écu est partagé en quartier, la partition du nôtre s'appelle « écartelé ».

La définition du blason de la commune est :

1 Au premier et quatrième écartelé de gueules ⁽¹⁾ à la bande de menu-vair ⁽²⁾ de plomb (fourrure faite de pièces d'argent en forme de clochettes renversées sur un champ d'azur) accompagné de deux étoiles d'or.

2 Écartelé d'or au deuxième et troisième d'une couleuvre ondoyante en pal dit guivre (serpent monstrueux) d'azur ⁽³⁾.

La couronne au-dessus du blason correspond à **une baronnie** (terre seigneuriale composée de plusieurs châteleries). Ce terme était employé au Moyen-Age pour désigner l'**unité la plus petite du découpage administratif** : seigneurie et juridiction d'un seigneur.

le blanc dit argent
le jaune dit or



(2) le vair écureuil de Russie à dos bleuâtre et ventre blanc
l'hermine petite belette à la robe d'hivers blanche et avec le bout de la queue noire.



Le blason de Pincé

/ Détaillons /

La partie 1 correspond au dernier prieur *Claude SOUVESTRE, baron de Pincé (beaucoup de familles du Maine et Loire et de la Mayenne portaient ce nom).

**prieur: dignité administrative et hiérarchique au sein d'une communauté religieuse chrétienne.*

La partie 2 correspond au blason de la famille COLBERT.

Charles Colbert de Torcy, diplomate du règne de Louis XIV devint 1er marquis de Torcy. Son fils Jean-Baptiste Colbert de Torcy, né à Paris, le 14/09/1665, devint marquis de Torcy et de Sablé en 1711, de Bois Dauphin à Précigné et baron de Pincé en 1715.

Il fut Chancelier, Garde des sceaux, Surintendant des Postes et Ministre d'Etat. À la mort du Roi en 1715, il se retire de la vie publique et meurt à Paris le 02/09/1746.

-----> Blasons des autres communes de la CDC



Asnières-sur-Vègre
adopté le 14/12/2015



Auvers-le-Hamon
adopté le 11/12/2018



Le Bailleul
(non-respect des règles de couleurs)



Parcé-sur-Sarthe
(Statut officiel à déterminer)



Précigné
(Statut officiel à déterminer)



Solesmes
(Statut officiel à déterminer)



Sablé-sur-Sarthe

Avoise, Courtilers, Dureil, Juigné, Louailles, Notre Dame du Pé, Souvigné, Vion et Bouessay, n'ont pas de blason.

/ 2020, ou l'annulation de manifestations /

Le 25 janvier 2020, 30 personnes de la commune ont partagé la galette des rois.

En raison de la COVID, les autres manifestations ont été supprimées.
Même l'apéritif post-covid prévu le dimanche 20 septembre n'a pu avoir lieu.

-----> Actions du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Pour accéder aux **aides proposées par le CIAS**, un dossier doit être rempli auprès d'un travailleur social. La moyenne économique est calculée à partir des ressources mensuelles, diminuée de l'effort logement qui reste à charge et divisée par le nombre de personnes composant le foyer. Le montant maximum de l'aide est fixé à **150 euros/an et par nature d'aide**.

Cela concerne :

- + **Les fluides** (électricité, combustibles de chauffage et eau)
- + **Les aides à la fonction parentale** (voyage scolaire, activités culturelles et sportives, le passeport loisirs et la restauration scolaire).
- + **Les aides à la vie quotidienne** (allocation exceptionnelle, mutuelle santé, bons alimentaires pour des familles et des personnes SDF)

Les dossiers sont **examinés et validés** en commission où différentes communes sont représentées.



Le Panier du Pays Sabolien
La Solidarité Alimentaire

La distribution alimentaire organisée par le Panier du Pays Sabolien a été maintenue pendant les périodes de confinement.



En novembre 2020, la collecte de la banque alimentaire à permis de récolter **7,649 tonnes** de produits alimentaires

SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA* DE PINCÉ



Composition du bureau

Président	: Michel BRUERE
Vice-Président	: Alain BASTARD
Secrétaire	: Patrick BEATRIX
Trésorière	: Nadia MOISI
Membre	: Michel BOINET
Membre	: Joseph GIRARD

L'alevinage 2020 a été effectué par la société de pêche en décembre 2020
Il a été déversé dans la Sarthe, à Varennes, à Dione et à Pincé : 200 kg de Brochets



*Association Agréée Pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

Les cartes de pêche sont en vente
Au BALTO, maison de presse à Précigné
et par internet





/ Le mot de la Présidente /

Nous espérons que vous vous portez aussi bien que possible en cette période si particulière de crise sanitaire.

Comme vous le savez tous, et au regard des mesures de protection sanitaire, nous avons dû mettre à l'arrêt toutes nos activités sportives et de loisirs pour une durée indéterminée.

La reprise partielle et prudente d'une activité sociale dans nos vies respectives nous donne l'espoir de pouvoir reprendre, progressivement, nous aussi, nos activités associatives.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informé de l'évolution des mesures réglementaires impactant notre association.

Nous espérons que l'année 2021 qui se profile à l'horizon sera l'occasion de renouer avec nos activités et sorties habituelles.

Par ailleurs, comme annoncé lors de l'AG 2020, mes disponibilités professionnelles et personnelles ne me permettant pas de poursuivre ma mission de Présidente, le poste est donc vacant.

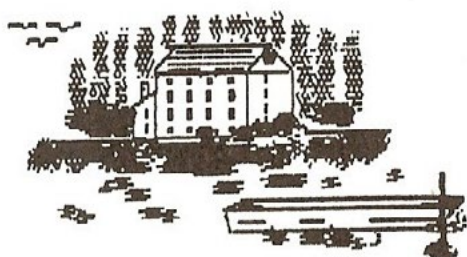
Aussi, pour poursuivre son activité l'association a besoin d'étoffer son bureau et d'un Président ou d'une Présidente.

Alors si vous souhaitez vous impliquer, en fonction de vos disponibilités, même modestes, pour continuer à faire vivre notre association, rejoignez-nous !

→ **Faites-vous connaître par mail : asl.pince@hotmail.com**

Dans l'attente de vous retrouver, prenez-soin de vous et portez-vous bien !

Cynthia Guillotin



**ASSOCIATION
SPORTS et LOISIRS
de PINCÉ**

Association N° 374 (J.O. du 25.06.1948)

/ L'ASL propose différentes locations /

-----> Location de vaisselle

Habitant de Pincé = 0 €

Habitant hors Pincé = 35 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ASL de Pincé. Chèque à déposer à la Mairie de Pincé lors de la remise des clés.

-----> Locations diverses

Pour les adhérents uniquement :

Possibilité de louer barbecue type collectif, crêpière, tables et chaises supplémentaires.

-----> Contacts

+ **Cynthia Guillotin** : 06.99.46.41.13

+ ou **Jean-Michel Gourbil** : 02.53.82.00.44

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Date de la location : _____

Pour mieux vivre ensemble...

/ Ça ne mange pas de pain de le rappeler /

En 2020, suite à deux périodes de confinement liées à la COVID-19, nous avons pu oublier quelques notions du «**vivre ensemble**».

Aussi, en 2021, nous comptons sur votre civisme pour respecter certaines règles au sein de notre commune de Pincé afin que nous soyons tous à nouveau heureux de nous retrouver.



-----> L'environnement

+ **Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts :**

(Circulaire du 18/11/2011) Toute infraction est passible d'une contravention (450 euros) (Art 131-13 du code pénal)

+ **Bruits de voisinage :**

Arrêté préfectoral n° 960/1758 du 23/05/1996. L'arrêté municipal du 19/09/2013 rappelle que les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30), les samedis de 9h à 19h. Interdit les dimanches et jours fériés

+ **Interdiction de traiter à proximité de l'eau :**

(Canalisations, fossés, caniveaux, grilles, puits, cours d'eau) Arrêté préfectoral 10-5393 du 12/10/2010 et arrêté ministériel du 12/09/2006.

+ **Entretien des voies publiques :**

L'arrêté municipal 08-2017 du 04/07/2017 précise que les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, d'ôter les mauvaises herbes sur les trottoirs.

Pour mieux vivre ensemble...

-----> La signalisation routière



La vitesse est limitée dans le bourg, les panneaux doivent être respectés pour la sécurité de tous.

Roulez doucement !

-----> Les animaux domestiques : chiens, chats et autres...

+ Chaque année, il a été rappelé que :

- **Les chiens** nés après le 06/01/1999 et ayant plus de 4 mois doivent être identifiés.
- Les déjections canines doivent être ramassées.
- Pour éviter les troubles de voisinage, faites en sorte que vos chiens ne divaguent pas et n'aboient pas.

+ **Les chats** nés après le 01/01/2012 et ayant plus de 7 mois doivent être identifiés et stérilisés pour éviter toute prolifération débordante.

+ **Concernant les autres animaux...** Merci pour votre vigilance.

+ Fourrière communautaire et SPA

Tout animal déposé à la fourrière communautaire de Sablé est transféré au bout de 7 jours à la SPA de Laval. Ce service représente un coût annuel de 0,30€/habitant qui peut croître si le nombre d'animaux augmente.

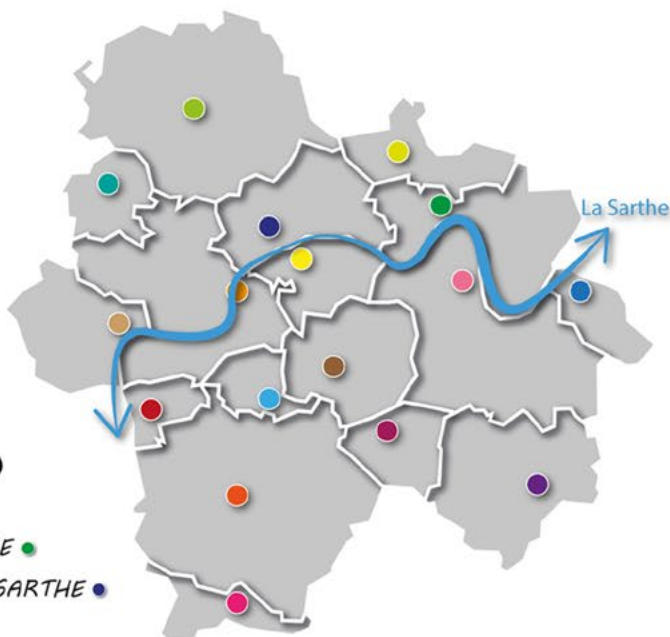


À cette occasion, découvrez ou redécouvrez les services qui oeuvrent chaque jour pour votre territoire !

*EPCI : établissement public de coopération intercommunale

La communauté de communes est un EPCI* regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement, d'aménagement de l'espace et de vie.



ASNIÈRES-SUR-VÈGRE ● AUVERS-LE-HAMON ● AVOISE ●
BOUESSAY ● COURTILLERS ● DUREIL ● JUIGNÉ-SUR-SARTHE ●
LE BAILLEUL ● LOUAILLES ● NOTRE-DAME-DU-PÉ ●
PARCÉ-SUR-SARTHE ● PINCÉ ● PRÉCIGNÉ ● SABLÉ-SUR-SARTHE ●
SOLESMES ● SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE ● VION ●

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



Les différents services communs:

- Secretariats
- Communication
- Assistance et Conseil/ Recherche subventions
- Production des repas
- Ressources humaines
- Mission hygiène et sécurité
- Finances
- Systèmes d'information et de la communication
- Guichet unique Entretien/ Achat
- Accueil/ Vaguemestre/ Courrier/ Archives
- CNI/ Passeport
- Coordination des politiques culturelles
- Patrimoine Foncier
- Parc Automobile
- Bâtiments Pilotage/ Régie Bâtiments
- Energie/ Projets Transversaux
- Marchés publics

Nombreux sont les services qui supportent les services opérationnels dans leurs missions de service public. Au quotidien, des dizaines de femmes et d'hommes oeuvrent pour le développement du territoire.







Le CISPD a pour mission de créer du lien avec les usagers, les institutions et les structures privées afin d'apporter des réponses concrètes aux problèmes de prévention et de sécurité sur l'ensemble de notre territoire



Le service de Portage de repas à domicile, contribue au maintien à leur domicile des personnes âgées



L'Action sociale collective et individuelle, écoute et accompagne les personnes vulnérables dans les difficultés de la vie quotidienne. Elle soutient l'implication de chacun dans la réalisation de ses projets



Retrouvez au sein du Service animation jeunesse une équipe d'animateurs dynamiques, travaillant pour l'enfance, la jeunesse et les familles

Les Lieux d'Accueils Enfants Parents : Nidouillet pour le massage bébé et la Clé des chants pour le chant familial, sont des espaces de rencontres et d'échanges. Les ateliers discussions débats offrent aussi aux parents un accompagnement dans leur fonction parentale

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Intercommunal, est un service qui accompagne les assistantes maternelles et les parents dans l'accueil individuel de l'enfant



Les Multi Accueils proposent tout au long de l'année un accueil (ponctuel ou régulier pour les jeunes) enfants à partir de 2 mois et demi

Multi Accueils Saint-Exupéry



Multi Accueils Bouskidou





La « Signalisation » assure l'entretien et la création des signalisations horizontales et verticales

La « Voirie » assure l'entretien des voiries communautaires et la gestion du domaine public

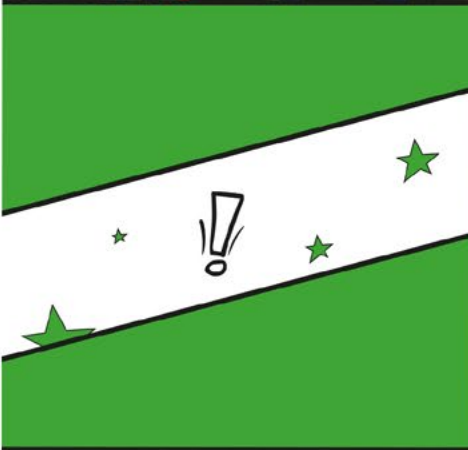


Le Bureau d'études assure des missions de conception et

de suivi de réalisation auprès des communes, pour des projets de voirie et de réseaux



Les « Espaces communautaires » entretiennent les sentiers de randonnées et des espaces verts des zones d'activités communautaires





Le Service environnement collecte en régie les ordures ménagères et les emballages ménagers, et sensibilise les usagers au tri sélectif

Le Service environnement s'occupe également de la gestion de la déchèterie (accueil, orientation des usagers, collecte et valorisation des déchets)



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure les contrôles réglementaires des installations d'assainissement non collectif existantes; des projets de travaux et des travaux





Danse
et Arts visuels
au Conservatoire:
un large espace de
rencontres et de créations,
unique sur notre territoire!

...

A travers
la Musique et le Théâtre,
la Maison des Arts et des Enseignements
propose différentes pratiques artistiques

Des parcours spécifiques permettent
aux usagers de découvrir et de participer
à un large éventail d'activités



Le Centre aquatique représente un
véritable pôle de loisirs aquatiques
pour tous les usagers et vous
propose une grande diversité
d'activités encadrées ou libres

La Médiathèque
Intercommunale est un lieu
de vie de culture,
de découvertes
et de loisirs
ouvert à tous





/ Qui fait quoi ? /

- + **Président** : Daniel CHEVALIER
- + **Vice-Président** : Nicolas LEUDIERE
- + **Délégué** : Jean-Louis LEMAITRE
- + **Renaud DERRIEN** représente notre commune

-----> Les compétences

Aménagement et urbanisme :

Ce service assure la gestion du foncier bâti et non bâti, l'aménagement des zones artisanales, l'élaboration et le suivi du PLUI et le service commun d'autorisation du droit du sol (environ 700 dossiers/an pour 15 communes).

Habitat et Politique de la Ville :

- + **Mise en œuvre et suivi du CDV** (Contrat De Ville) 2015-2022. Ce contrat a été signé en 2015 entre la CDC, la ville de Sablé, le Département, la Région et des services de l'Etat. Il a pour but d'assurer la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain et le développement de l'activité économique et de l'emploi.
- + **Mise en œuvre et suivi du PLH** (Programme Local de l'Habitat)
- + **Suivi de la gestion des 2 aires d'accueils** des gens du voyage par le SMGV (Syndicat Mixte des Gens du Voyage).
- + **Réflexion** sur la prise de compétence par la CDC, sur la **loi d'orientation des mobilités**.



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président** : Daniel CHEVALIER
- + **Vice-Présidente** : Martine CRNKOVIC
- + **Délégué** : Dominique LEROY
- + Nicole FOUCAULT représente notre commune

-----> **Les compétences** - Cette commission dépend de 3 directions

+ **Direction Vie Associative Citoyenneté et Moyens Transversaux (DVACMT)**

Elle comprend le guichet unique, l'entretien des bâtiments....

+ **Direction des Ressources Humaines (DRH)**

Elle gère l'effectif communautaire, le renouvellement d'agrément auprès de l'agence civique et les groupements de commandes.

+ **Direction de la Gestion (DGEST)**

Elle prend en charge les budgets annexes des ordures ménagères, les différents points budgétaires de la CDC.

Elle élabore les conventions avec les communes concernées.



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président : Daniel CHEVALIER**
- + **Vice-Président : Jean-François ZALESNY**
- + **Délégué : Jean-Louis LEMARIE**
- + **Cynthia GUILLOTIN et Céline POMMIER représentent notre commune**

-----> **Les compétences** - Cette commission dépend de 2 directions

+ **Direction Éducation, Sport et Culture**

- L'enseignement de la musique, de la danse, des arts d'intérêt communautaire. Le CRI (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal) accueille 1 700 élèves, 4 orchestres à l'école, 1 Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et 1 Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD).
- Une politique de lecture publique est mise en place sur le territoire ainsi qu'un espace public multimédia et un autre dédié aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

+ **Direction de l'Aménagement**

- Le manoir de la Cour d'Asnières sur Vègre est mis à disposition à la CDC depuis 2012, pour 25 ans. Il est ouvert au public depuis 2016.
- Les 150 kms de sentiers de randonnée sont entretenus essentiellement par une entreprise extérieure.
- En mars 2018, une SPL (Société Publique Locale) « Vallée de la Sarthe » a été créée entre les CDC de Sablé, Val de Sarthe et LBN (Loué-Brûlon-Noyen) pour mettre en œuvre une politique de développement touristique.
- Un schéma vélo tourisme autour de Juigné/Solesmes (boucle d'une vingtaine de kms) est en cours de réflexion.

La commission Environnement



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président** : Daniel CHEVALIER
- + **Vice-Président** : Pierre PATERNE
- + **Délégué** : Antoine d'AMECOURT
- + Gaëtan LEBOURDAIS et Robin COCONNIER représentent notre commune

-----> Les compétences

La Gestion des déchets

Le service assure la collecte des déchets ménagers, la gestion de la déchèterie et du site de transfert des ordures ménagères de Vion, la sensibilisation au tri et la prévention des déchets, le suivi des contrats de prestation et la facturation de la redevance gestion des déchets.

La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques Prévention des Inondations)

La gestion des milieux aquatiques se fait en relation avec les différents syndicats de rivière.

Suite aux diagnostics, des travaux sont prévus et cela entrainera la mise en place de la taxe GEMAPI.

Le PCAET

(Plan Climat Air Énergie Territorial)

Il est porté par le Pays Vallée de la Sarthe. Il définit un programme d'actions cohérent pour réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), améliorer la qualité de l'air, réduire les consommations et valoriser les énergies renouvelables. Il concerne tous les acteurs du territoire.

Une centrale de 12 000 m² de panneaux photovoltaïques est en projet à Vion.

L'Eau et l'Assainissement

L'Assainissement collectif est devenu compétence communautaire en janvier 2020.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) poursuit les contrôles de conformité.

La CDC a pris la compétence Eau Potable au 1er janvier 2020.

EN 2019 SUR LE TERRITOIRE

Le Service environnement, c'est...



18

AGENTS
COLLECTE, DÉCHÈTERIE,
ANIMATION ET
ADMINISTRATION



4

BENNES
AVEC SYSTÈME DE
GÉOUIDAGE

La collecte des déchets ménagers c'est...

TOTAL DES DÉCHETS
COLLECTÉS

515,5
kg/an/hab

environ 53 kg
de moins que la
moyenne nationale

Emballages ménagers et papiers collectés

60,5
kg/an/hab

TRIÉS AU CENTRE
DE TRI DONT :

21,5 kg

De papiers valorisés et
de cartonnettes, qui
permettront de fabriquer :

Des journaux

Du carton ondulé

24 kg

D'emballages ménagers
qui, une fois valorisés,
permettront de fabriquer :

6x = 1

7x = 1

6x = 1

80 tonnes d'acier = 1040

1 tonne de canettes en aluminium = 293 ou 586

Ordures ménagères

128 kg/an/hab

DESTINÉS À L'ENFOUISSEMENT DONT :

55 kg

De déchets
compostables



Déchèterie

280
kg/an/hab

MOBILIERS, FERRAILLES,
GRAVATS ET :

101 kg
de déchets verts

49 kg
d'encombrants



Le verre

40,7
kg/an/hab



/ Qui fait quoi ? /

+ **Président : Daniel CHEVALIER**
+ **Vice-Président : Eric DAVID**
+ **Lydie PASTEAU et Sylvie Chartier**
représentent notre commune

-----> Les compétences

Cette commission est **en charge d'attribuer des subventions** au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), à la Croix Rouge, au PPS (Panier du Pays Sabolien) et à la MLSL (Mission Locale Sarthe et Loir).

Elle gère **le service de portage de repas** à domicile sur la CDC depuis 10 ans. Elle travaille avec les professionnels de santé du territoire pour **mettre en œuvre la MSP** (Maison de Santé Pluridisciplinaire).

Depuis 2016, les CCAS/CIAS ont obligation de réaliser **une démarche d'ABS** (Analyse des Besoins Sociaux).

Sur la CDC de Sablé, cette étude a été réalisée en février 2020.

Elle permet d'avoir **une vision globale**, approfondie et objective des réalités démographiques, socio-économiques qui s'opèrent à travers l'évolution de la population, de la demande d'emploi et du logement.

Il s'agit également de **décrire les ressources du territoire** à travers son capital humain, ses services, son activité économique mais aussi de **décrire les fragilités**.

Eric DAVID est également vice-président de la MLSL qui **accueille les jeunes** de 16 à 25 ans pour les orienter vers des formations, des mises en situations professionnelles, les conseiller au mieux dans un **projet personnalisé** et également les accompagner dans leurs démarches administratives et sociales.

5 CDC (Sablé, Pays Fléchois, Loué-Brûlon-Noyen, Loir-Lucé-Bercé et Sud Sarthe **participent financièrement** à la MLSL, à raison d'**1,65€/habitant**.



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président : Daniel CHEVALIER**
- + **Vice-Président : Claude DAVY**
- + **Déléguées : Brigitte TETU-EDIN et Nicole FOUCAULT**
- + **Nicole FOUCAULT et Renaud DERRIEN représentent notre commune**

-----> Les compétences

La Petite Enfance

Le service a pour mission de répondre aux besoins des familles en les accompagnant et en leur permettant de concilier vie professionnelle, familiale et sociale à l'aide de plusieurs offres :

- + Le RAMPI (Relais d'Assistantes Maternelles Parents Intercommunal)
- + Les MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles)
- + Multi-Accueils situés à Sablé

L'Animation/Jeunesse

+ Ce service anime des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), des ALAH (Accueils de Loisirs Avec Hébergement) des stages sportifs et culturels et des mini-séjours.

L'Éducation

- + La mise en œuvre de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) pour l'ensemble des établissements scolaires du 1er degré public et privé.
- + L'accès à l'enseignement des enfants handicapés dans le 1er degré.
- + La promotion de la santé en faveur des élèves des écoles.

Les sports

+ Ce service gère le Centre Aquatique (136 000 passages en 2019), l'organisation et l'encadrement des IMS (Interventions en Milieu Scolaire) et l'entretien des sites naturels.



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président : Daniel Chevalier**
- + **Vice-Président : Michel GENDRY**
- + **Délégué : Joël ETIEMBRE**
- + **Gino ROSSI et Michel TESTIER représentent notre commune**

-----> Les compétences

La voirie

- + Le service a en charge l'entretien de 850 kms de voies intercommunales goudronnées, 300 kms de voies intercommunales non goudronnées et 150 kms de chemins de randonnées.
- + L'astreinte hivernale
- + Les interventions d'urgences (Inondations, tempêtes, mise en sécurité...)
- + Le chenil (une centaine d'animaux par an).

Les espaces publics et bâtiments communautaires y compris l'accessibilité.

L'éclairage public de la ville de Sablé et des zones d'activités de Sablé/Solesmes.

Aménagement numérique :

Déploiement de la fibre optique très haut débit pour tous les habitants du département avant fin 2022. 12 opérateurs « fibre » sont présents sur le territoire. Se reporter au site lafibrearrivechezvous.fr pour connaître l'éligibilité de votre habitation (n° vert 0 800 800 617).

Le fauchage, débroussaillage et le balayage sont assurés par des prestataires extérieurs.



/ Qui fait quoi ? /

- + **Président : Daniel Chevalier**
- + **Vice-Président : Pascal LELIEVRE**
- + **Sylvie CHARTIER représente notre commune**

-----> Les compétences

L'Agriculture

Actuellement la commission soutient le comice agricole cantonal.

Face aux enjeux climatiques, en partenariat avec le Pays Vallée de La Sarthe, cette commission valorise des projets (alimentation, circuits courts, plantation d'arbres...)

Le Commerce

Cette commission accompagne les commerces de la CDC (développement du e-commerce, soutien à la reprise ou création de commerces...). Elle donne un avis sur les dossiers de la CDAC (Commission Départementale de l'Aménagement Commercial).

La mission économique

Elle accompagne les nouveaux prospects (création, extension, reprise).

Elle sert de lien aux entreprises dans leur partenariat avec la Région des Pays de La Loire, le Département de la Sarthe et les organismes accompagnant les porteurs de projets (Initiative Sarthe).

Elle met en œuvre des activités du Club de Développement (ateliers, projets...), et participe aux actions en faveur de l'animation commerciale de la ville de Sablé.

Elle contribue à des projets de redynamisation du territoire : dispositif Cœur de Ville, Territoires d'Industrie.

/ Qu'est ce que c'est ? /

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, le FPIC a été **mis en place par l'état en 2012**. Il consiste à **prélever** une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes les plus dynamiques pour la **reverser** à d'autres moins favorisées.

En 2012 La CDC supportait à elle seule ce mécanisme de péréquation.

De 2013 à 2017 14 communes étaient bénéficiaires et 3 étaient contributrices (Auvers Le Hamon, Sablé et Solesmes).

En 2018 5 autres communes sont devenues contributrices (Le Bailleul, Dureil, Juigné, Louailles et Précigné).

Suite à l'évolution très défavorable du FPIC, la CDC a décidé, dans un esprit de solidarité communautaire, d'absorber les nouvelles charges. Cela permet à 14 communes de rester bénéficiaires et aux 3 autres de rester contributrices à des montants figés depuis 2017.

En 2019 L'évolution du FPIC étant toujours défavorable pour toutes les communes, la CDC a décidé de poursuivre sa solidarité financière intercommunale.

En 2020 Cette règle validée par les nouveaux élus est toujours appliquée.

-----> Le FPIC et les communes du Territoire sabolien

BOUESSAY	9 333	LOUAILLES	494	AUVERS-LE-HAMON	-26 530
ASNIERES-SUR VEGRE	2 794	PARCE-SUR-SARTHE	12 883	SABLE-SUR-SARTHE	-340 152
AVOISE	3 679	NOTRE-DAME-DU-PE	9 126	SOLESMES	-18 652
BAILLEUL	6 220	PINCE	1 190		
COURTILLERS	11 939	PRECIGNE	3 000		
DUREIL	19	SOUVIGNE-SUR-SARTHE	4 870		
JUIGNE-SUR-SARTHE	5 996	VION	11 608		



Si vous avez bien suivi,
notre commune de Pincé, reçoit ou reverse de
l'argent vis à vis des autre communes ?

/ 15 millions de livres et de revues /

La BNF (Bibliothèque Nationale de France) a lancé un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) le 29 juin 2020 afin de lui permettre de construire un pôle délocalisé regroupant un conservatoire national de la presse et un centre de conservation pour les collections de la BNF.

Héritière des collections royales constituées depuis la fin du Moyen Age, la BNF est dépositaire de cinq siècles de patrimoine encyclopédique. Elle conserve aujourd'hui quinze millions de livres et de revues, la plus grande collection de presse au monde, quinze millions de photographies, des estampes, cartes, partitions, monnaies, médailles, décors et costumes de théâtre...

Ce nouveau pôle sera un centre de conservation pour toutes les collections.



Soutenues par la Région et le Département de la Sarthe, la Communauté De Communes et la Ville de Sablé ont déposé **un dossier de candidature.**

-----> Pourquoi répondre à cet Appel à manifestation d'intérêt ?

Depuis les années 70, le **centre de conservation Joël-Le-Theule installé dans le château de Sablé** rassemble des ateliers de restauration, des ateliers de catalogage et de numérisation et des actions de formation en externe (petites réparations).

Cela permettrait de conserver les **48 emplois existants, d'en créer des dizaines** et d'apporter une diversification de l'activité technique et économique.



La participation citoyenne

/ Ça sert à quoi ? /

- 1 - Développer auprès des habitants des communes une culture de la sécurité.
- 2 - Renforcer le contact entre la GN (Gendarmerie Nationale) et les habitants.
- 3 - Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.



Le Maire de la commune et les forces de sécurité de l'Etat mettent en place un dispositif de prévention de la délinquance sous forme d'un **réseau de solidarité de voisinage** structuré autour de citoyens référents. Leur rôle est d'alerter la GN de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.



-----> Comment ça marche ?

Dans les communes concernées par ce dispositif, **un ou plusieurs citoyens référents** seront choisis par le Maire, en collaboration avec la GN, sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Dans ce cadre les citoyens référents, comme la population, ne doivent pas utiliser les modes d'actions de la GN. Le gendarme référent de la commune sera également l'interlocuteur privilégié des citoyens référents.

Afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, **les habitants de la commune pourront signaler aux citoyens référents les faits qui ont appelé leur attention** et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la GN. Les citoyens référents donnent sans délai les informations au gendarme référent et au Maire de la commune.

Le Maire pourra implanter **la signalétique** informant du dispositif aux entrées de la commune, et ce afin d'informer le public qu'il pénètre dans **un espace où les habitants sont particulièrement attentifs** et signalent toute situation qu'ils jugent anormale. Une fois par an, la GN présentera aux élus une évaluation du dispositif. Elle comprendra une analyse de la délinquance de la proximité, les bonnes pratiques identifiées et les améliorations éventuelles.



Une réunion publique sera organisée en vue de présenter la démarche, d'expliciter la nature des informations susceptibles d'intéresser les forces de sécurité de l'État et le rôle de chacun.



Protégeons les seniors et les personnes vulnérables !

Les personnes âgées ou vulnérables sont les cibles privilégiées de délinquants sans scrupules qui profitent de leur bonté, de leur naïveté ou de leur faiblesse pour leur vendre des choses dont elles n'ont pas besoin ou pour leur voler leurs économies et leurs bijoux.

Aidons les à adopter au quotidien de bons comportements ...



Les bons réflexes au domicile

• Être attentif aux informations affichées ou divulguées pouvant apporter des renseignements sur sa situation personnelle : Mme Eglantine veuve X (femme potentiellement seule et âgée) ...

• Maintenir la porte du domicile en permanence verrouillée (même si l'occupant(e) est à son domicile). Éviter de dissimuler les clés sous le paillason, sous le pot de fleurs ...

• Vérifier systématiquement l'identité des personnes qui sonnent à la porte. Installer un viseur optique ou un entre-bailleur afin de pouvoir discuter avec les individus, **sans les laisser entrer** ;

• Se méfier de faux professionnels (fournisseurs d'énergie, faux policiers/gendarmes et autres usurpateurs de qualité) : exiger la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention. **Au moindre doute, contacter la gendarmerie en composant le 17 ;**

• Ne pas laisser entrer une ou des personnes inconnues. Si une personne est cependant entrée, ne pas la laisser sans surveillance ni accéder à des endroits où sa présence n'est pas nécessaire. Verrouiller la porte afin d'empêcher un autre individu de pénétrer furtivement dans l'habitation ;

• Ne pas conserver une importante somme d'argent au domicile. Ne pas divulguer l'emplacement des objets de valeur. Ne pas communiquer ses coordonnées bancaires. **Un vrai policier ou un vrai gendarme ne demande jamais à ce que les lieux de dissimulation des valeurs lui soient montrés ni à avoir connaissance du code de carte bancaire.**



Tranquillité seniors

L'opération « tranquillité seniors » consiste à se faire connaître auprès de la brigade de gendarmerie locale afin de bénéficier d'un service gratuit de vigilance.



Les arnaques par téléphone ou internet

• Ne pas se précipiter. Demander un devis et comparer avec d'autres offres. Se méfier des entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics. **Les services publics ne démarchent jamais ;**

• Ne jamais communiquer d'informations personnelles (identité, identifiant de connexion ...) ou bancaires (RIB, numéro de carte bancaire et encore moins le code) ;

• Appliquer les règles de base de l'utilisation d'internet (« cadenas », HTTPS, gestion des mots de passe, arnaques aux sentiments ...).



Coordonnées utiles

La BRIGADE numérique Gendarmerie répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES** sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou les réseaux sociaux

En cas d'urgence, la gendarmerie est joignable 7 jours 7, 24H/24

en composant le **17**

Numéros d'Urgence

La Communauté de communes de Sablé sur Sarthe vous informe des numéros d'Urgence :



Violences conjugales : 3919

Suicide écoute : 01 45 39 40 00

Fil santé jeunes : 01 44 93 44 66

SOS amitié : 01 42 96 26 26

Drogues info service : 0 800 23 13 13 (gratuit). A partir d'un portable, faire le 01 70 23 13 13 (prix d'une communication normale).

Ecoute alcool : 0 805 75 00 54 (prix d'une communication normale).

Sida info service : 0 800 840 800

Assistant social du secteur : 02 43 62 47 22

Allo enfance maltraitée (public) : 119 ou numéro départemental 02 43 81 02 20

Enfance et partage (associatif) : 0 800 05 12 34

Accueil Info Drogue Montjoie Sablé sur Sarthe : 02 43 14 15 43

Point d'accès aux droits Sablé sur Sarthe : 02.43.62.50.37 (prix d'une communication normale)

Centre de planification et d'éducation familiale Sablé sur Sarthe : 0 800 08 11 11 (prix d'une communication normale)

Urgences médicales : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

CISPD : 02 43 62 50 64

Appel anonyme

CISPD - CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe

02 43 62 50 64 / sablesursarthe.fr

/ Allo ! /



-----> Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL)

- + Standard : **02 44 71 30 00**
- + Prise de RDV : **02 44 71 30 30**
- + Urgences : **02 44 71 33 33**
- + Accueil, admissions : **02 44 71 30 28**
- + Maternité : **02 44 71 32 05**

-----> Caisse d'allocations familiales

- + **08 10 25 72 10**
- + Maison de l'Enfance et de la Famille (2ème étage) 10,
Avenue des Bazinières à Sablé-sur-Sarthe

-----> Pôle Emploi - Sablé-sur-Sarthe

- + **39 49**
- + 7 rue de la Martinière

-----> Mobile IT 72

- + **06 38 94 98 09**
 - + 23 rue Aristide Briand à Sablé-sur-Sarthe
 - + **mobilite72@gmail.com**
- Ce service est proposé à toutes les communes de la CDC,
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf jours fériés).
Les RDV doivent impérativement être pris à l'avance.

-----> CLIC Vallée de la Sarthe - Solidarité Départementale

- + **02 43 92 07 59**
- + 11 rue de la Martinière à Sablé-sur-Sarthe
- + **clic.valleedelasarthe@sarthe.fr**

-----> SAMU : 15

-----> Centre Anti-Poison (Angers) : 02 41 48 21 21

Formalités administratives

/ Quelques astuces /

- + **En cas de perte ou de vol**, fournir une déclaration et un timbre fiscal à 25€.
- + **Depuis le 1er janvier 2014**, les nouvelles cartes d'identité seront valables 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs..
- + **Concernant les CNI (Carte Nationale d'Identité) et passeports**, la Mairie de Pincé peut vous renseigner sur la liste des documents à fournir avant le 1er rendez-vous à Sablé.

Extrait d'acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos noms, prénoms et date de naissance + la filiation	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de Mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos noms, prénoms et date du mariage	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer les noms, prénoms et date du décès	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Inscription liste électorale	Inscription en mairie du domicile ou sur internet	Pièce d'identité, justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie de Sablé/Sarthe	Prendre rendez-vous à la Mairie de Sablé/Sarthe	
Passeport biométrique	Mairie Sablé/Sarthe	Prendre rendez- vous à la Mairie de Sablé/Sarthe	

Le Sénat

/ Faisons le point /

Le Sénat est une assemblée législative élue au suffrage universel indirect dont les membres **représentent les collectivités territoriales** de métropole, d'outre-mer et des français établis hors de France. Il siège au palais du Luxembourg à Paris,

Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement Français. **Il détient le pouvoir législatif** avec l'Assemblée Nationale, Il examine à fond les lois, les vote, et contrôle l'action du gouvernement. Il défend en plus les intérêts des Communes, des Départements et des Régions (les collectivités territoriales).



-----> Fonctionnement

Le **Président du Sénat** est élu par l'ensemble des Sénateurs tous les 3 ans, après chaque renouvellement partiel de l'Assemblée.

Il est le **3ème personnage de l'État** dans l'ordre protocolaire après le Président de la République, le premier Ministre, mais avant le Président de l'Assemblée Nationale.

La Constitution prévoit que le Président du Sénat remplace à titre intérimaire le Président de la République si les fonctions de celui-ci prennent fin pour divers motifs (décès, démission, destitution).

Le bureau du Sénat est composé de **26 membres** : le Président, 8 vice-Présidents, 3 questeurs et 14 secrétaires. Il est renouvelé tous les 3 ans.

Les **348 Sénateurs** sont élus par un collège de **162 000 « grands électeurs »**, à savoir : les Députés, les Sénateurs, les Conseillers Régionaux, les Conseillers Départementaux et les délégués des Conseils Municipaux.

Le nombre de Sénateurs élus varie en fonction de la population.

Tous les Sénateurs ne sont pas élus en même temps. En fait la moitié du Sénat est renouvelée tous les 3 ans. A la différence de l'Assemblée Nationale, le Président de la République ne peut pas dissoudre le Sénat.



+ En septembre 2020, **en Sarthe ce sont 1 555 grands électeurs** qui ont voté pour 3 sénateurs au scrutin de liste à la représentation proportionnelle (Jean-Pierre VOGEL, Thierry COZIC et Louis-Jean De Nicolaÿ).

COMMUNES DE **SABLÉ-SUR-SARTHE**
ST-NICOLAS + ANJOU + PRÉ + ST-EXUPÉRY
+ ROUTE DE PINCÉ / **PARCÉ-SUR-SARTHE**
CAMPAGNE EST / **PINCÉ / DUREIL /**
LE BAILLEUL

J'AIME LE TRI
MA POUBELLE AUSSI



mon **mémo** **collecte 2021**



Vos ordures ménagères sont ramassées
tous les 15 jours, le



La collecte aura lieu toutes **LES SEMAINES PAIRES** (2, 4, 6...)
Pensez à sortir vos ordures ménagères le lundi soir.



Les sacs jaunes pour les déchets recyclables
sont ramassés tous les 15 jours, le



La collecte aura lieu toutes **LES SEMAINES IMPAIRES** (1, 3, 5...)
Pensez à sortir vos sacs jaunes le lundi soir.

Pour plus d'informations : www.sablesursarthe.fr

Un doute, une question :  N° vert 0800 00 86 28



JANVIER		
1	V	JOUR DE CAN
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

FÉVRIER		
1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	

MARS		
1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

AVRIL		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	PÂQUES
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

MAI		
1	S	FÊTE/TRAVAIL
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	ARMIST.1945
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	ASCENSION
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	PENTECÔTE
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

JUIN		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

JUILLET		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	FÊTE NATIONALE
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

AOÛT		
1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	ASSOMPTION
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

SEPTEMBRE		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

OCTOBRE		
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

NOVEMBRE		
1	L	TOUSSAINT
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	ARMISTICE 1918
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	

DÉCEMBRE		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	NOÛL
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

JOUR DE COLLECTE DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

JOUR DE COLLECTE DE VOTRE/VOS SAC(S) JAUNE(S)

JOUR DE COLLECTE DÉCALÉ

MULTI-ACCUEILS

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 2,5 MOIS À 5 ANS RÉVOLUS

Deux structures d'accueil proposent aux familles un mode de garde ponctuel ou régulier : le multi-accueil Bouskidou et le multi-accueil Saint-Éxupéry

■ BOUSKIDOU

Pôle Petite Enfance - 9, avenue de Bückeburg - Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 62 22 45 / E-mail : multiaccueils@sablesursarthe.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Capacité d'accueil : 25 enfants maximum

■ SAINT-ÉXUPÉRY

Maison de l'Enfance - 10, avenue des Bazinières - Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 62 47 03 / E-mail : multiaccueils@sablesursarthe.fr
Horaires d'ouverture : lundi : de 8h30 à 12h30 / mardi : de 8h30 à 12h30
mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 / jeudi : de 8h30 à 12h30
vendredi (en continu) : de 8h30 à 18h00
Capacité d'accueil : 20 enfants maximum

Pendant les périodes de vacances scolaires, une structure d'accueil reste ouverte.



PÔLE PETITE ENFANCE - MULTI-ACCUEILS
9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe
multiaccueils@sablesursarthe.fr / sablesursarthe.fr

RENSEIGNEMENTS

GUICHET UNIQUE

25 bis, rue Pasteur - 72 300 Sablé-sur-Sarthe

Tél. : 02 43 62 50 15

Horaires d'ouverture en période scolaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
du lundi au vendredi sauf le mardi matin et le jeudi après-midi et sans interruption le vendredi

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires : 9h-12h / 14h-17h
Du lundi au vendredi sauf le mardi matin et le jeudi après-midi.

sablesursarthe.fr (rubrique Enfance Jeunesse) **guichetunique@sablesursarthe.fr**

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

- . Un justificatif de domicile
- . Le livret de famille
- . Les numéros C.A.F. ou M.S.A.
- . Les numéros de sécurité sociale et Mutuelle
- . Le Justificatif et n° de police d'assurance responsabilité civile
- . Le carnet de santé (vaccinations à jour)
- . Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et une ordonnance pour l'administration de Paracétamol

TARIFS ET PAIEMENT

Le tarif horaire varie, il est calculé selon vos ressources annuelles et le nombre d'enfants à votre charge (base CAFPRO).

Paiement, consultation et suivi des factures sur le site de l'espace famille :
sablesursarthe.espace-famille.net

EN PARTENARIAT AVEC



Relais Assistantes Maternelles Parents Intercommunal



RAMPI - Pôle Petite Enfance Bouskidou
9 avenue Bückeurg – 72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 62 22 44 / rampi@sablesursarthe.fr



→ RAMPI

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Intercommunal (RAMPI) est un lieu d'écoute, neutre et libre d'accès qui contribue à la qualité d'accueil et au bien-être de l'enfant.

Il conseille et aide à établir une relation de confiance entre parents et assistantes maternelles.



→ Parents

Vous voulez le meilleur pour votre enfant, le RAMPI vous propose :



- ✓ Une information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existants sur la Communauté de communes de Sablé.
- ✓ Une réflexion sur la mise en place du projet d'accueil personnalisé de votre enfant.
- ✓ Une liste actualisée des assistantes maternelles agréées indépendantes de la Communauté de communes.

✓ Un soutien dans votre fonction d'employeur par un accompagnement dans vos démarches administratives :

- les contrats de travail (élaboration, rupture...),
- les contrats d'accueil,
- les fiches récapitulatives du bulletin de salaire.

→ permanences

✓ **Sablé-sur-Sarthe,**
au Pôle Petite Enfance Bouskidou
Le lundi de 14h à 19h sur rendez-vous
Le mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous
Le jeudi de 14h à 18h sur rendez-vous

✓ **Le Bailleul,**
à la mairie
Le lundi de 14h à 16h30 sur rendez-vous

✓ **Auvers-le-Hamon,**
à la mairie
Le lundi de 14h à 16h30 sur rendez-vous

✓ **Notre-Dame-du-Pé,**
salle périscolaire de l'école
Le lundi de 14h à 16h30 sur rendez-vous

→ Contact :

02 43 62 22 44
rampi@sablesursarthe.fr
www.sablesursarthe.fr



Le RAMPI est un établissement géré par la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe et agréé par la Caisse d'Allocations Familiales

→ Assistantes maternelles agréées indépendantes

Vous bénéficiez d'un véritable statut et vous souhaitez exercer votre activité avec compétence, responsabilité et bienveillance, le RAMPI vous propose :

- ✓ Des renseignements sur votre statut, vos droits, vos devoirs...
- ✓ Des réunions thématiques.



- ✓ Des matinées « Jeux et rencontres » dédiées à l'éveil, au développement et à la socialisation des enfants que vous accueillez dans le respect de leur rythme.

Ces temps d'animation permettent aussi de tisser des liens et contribuent, en toute convivialité, à votre professionnalisation.

→ Candidate à l'agrément

Vous souhaitez devenir une assistante maternelle agréée indépendante ? Le RAMPI vous propose :

- ✓ Un dialogue sur la profession.
- ✓ Une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.





L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe propose des services pour tous, toute la vie et partout !

L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose différents services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- **Enfance et parentalité**
 - Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables
 - Garde d'enfant
- **Accompagnement du Handicap**
 - Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne
- **Services et soins aux seniors**
 - Apporter un soutien dans les actes de la vie quotidienne pour des personnes âgées
 - Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)
- **Entretien de la maison**
 - Réaliser l'entretien du logement et du linge

L'ADMR recrute des employés de ménage, assistants de vie, et aides-soignants. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation.

« Prendre soin des autres est le cœur de notre métier »

Venez rejoindre nos équipes ! Envoyez votre candidature à : recrutement@fede72.admr.org.

L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social.

La Maison des services ADMR " Vallée de la Sarthe ",

21 rue Michel Vielle
72300 SABLE SUR SARTHE
02 43 92 69 63

Ouverture :

Lundi, mardi et vendredi : 9h - 13h
Jeudi : 9h - 13h et 14h - 16h30
Mercredi : fermeture

www.admr72.fr

L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe est présente sur :

Secteur d'intervention :

Auvers le Hamon
Courtillers
Juigné sur Sarthe
La Flèche
Louailles
Notre Dame du Pé
Parcé sur Sarthe
Pincé
Précigné
Sablé sur Sarthe
Solesmes
Souvigné sur Sarthe
Vion



Services à la Personne

Services à la Personne

Besoin d'aide ! *On s'occupe de tout*

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 34 36
besoindaide.sap@orange.fr

*Vous avez
le choix forfait ou
tarification horaire*

▶ *du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans
interruption et le samedi de 9 h à 12 h*

Ménage

Repassage

Aide au maintien à domicile
des personnes âgées et/ou
en situation de handicap

- Devis gratuit
- Réduction ou crédit d'impôt
selon loi de finances et décrets en vigueur
- CESU préfinancés acceptés
- Partenaire de nombreuses
mutuelles et caisses de retraite



SOUTIEN A DOMICILE
Services à la Personne

34 rue Paul Ligneul
72015 LE MANS CEDEX 2

Don du sang

/ À noter dans l'agenda /

-----> Les dates en 2021

Tous les dons du sang ont lieu à Sablé-sur-Sarthe, il y en a généralement 1 par mois. À savoir, dans le cours de l'année, certaines dates peuvent changer.

- + **20 janvier** – Salle Théophile Plé, 15h00 – 19h00
- + **12 février** – Salle Théophile Plé, 15h00 – 19h00
- + **17 mars** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **13 avril** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **17 mai** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **8 juin** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **16 juillet** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **3 août** – Salle Théophile Plé, 15h00 – 19h00
- + **13 septembre** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **6 octobre** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00
- + **9 novembre** – Salle Théophile Plé, 15h00 – 19h00
- + **8 décembre** – Espace Madeleine Marie, 15h00 – 19h00



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**



Liste des habitants de Pincé

A

AUBERT	Jordan	4 chemin des Haies	
AUFFRET	Germain	14 rue Saint-Aubin	02 43 92 95 53

B

BAELDE	Jean-Pierre	4 allée du Moulin	02 43 92 77 37
BANDRES	Rachel	19 rue Saint-Aubin	
BEAUCE	Christophe	Le Grand Gravier	
BEAUMIER	Patrick	Le Clos	02 43 92 28 37
BENHAMOU	Yacine	3 bis allée des Petits Champs	
BERRANGER	Claude	16 rue de Beffes	02 43 95 78 85
BOINET	Michel	12 chemin des Haies	02 43 95 78 84
BOUCHARD	Mathilde	5 allée des Petits Champs	
BOURREAU	Jean-Pierre	La Métairie	02 43 95 30 44
BOURREAU	Vincent	Le Petit Gravier	
BRUERE	Michel	5 chemin des Haies	02 43 95 28 23
BUON	Bernard	14 chemin des Haies	02 43 95 78 83
BUREAU	Claude	16 chemin des Haies	02 43 92 67 74
BUSSON	Elodie	4 Chemin des Haies	02 43 95 45 53

C

CHALCRAFT	Christopher	14 rue de Beffes	02 43 95 51 31
CHARBIT	Leïla	11 rue de Beffes	
CHARTIER	Didier	5 allée du Moulin	06 33 37 14 03
CHAUVEAU	Alexandre	11 rue de Beffes	
CHESNEAU	Joël	15 chemin des Haies	02 43 95 33 75
COCONNIER	Robin	2 allée des Petits Champs	02 43 95 34 13
CORRE	Patrice	1 allée du Moulin	02 43 92 67 83
COSNARD	Olivier	8 rue de Beffes	02 43 92 26 44

D

DAILLIERES	Bernard	6 allée du Moulin	02 43 95 22 01
DEBONNAIRE	Jean-Luc	11 rue Saint-Aubin	02 43 95 03 34
DE MEULEMESTER	Fabienne	5 bis rue Saint-Aubin	
DENIS	Noam	10 chemin des Haies	02 43 62 11 34
DERRIEN	Renaud	1 allée des Petits Champs	
DEVEZA	Michel	25 rue Saint-Aubin	02 43 95 11 54
DIET	Christine	8 rue de Beffes	02 43 92 26 44
DIOGENE	Laurence	21 rue Saint-Aubin	
DRUET	Thierry	9 chemin des Haies	02 43 92 26 38
DURAND	David	7 allée des Petits Champs	
DURET	Mickaël	Le Tourneillage	02 43 95 17 92
DUTRANNOY	Enzo	5 ter rue Saint-Aubin	

F

FARJOT	Alexandre	La Sauverie	02 43 55 16 04
FLAS	Dominique	18 chemin des Haies	

FOUCAULT	Jacques	Les Heures Claires	02 43 92 06 20
FOUCHE	Olivier	17 chemin des Haies	
FRITSCHÉ	Henri	18 rue de Beffes	02 43 95 59 08

G

GEANT-GUILLOIS	Christophe	13 rue de Beffes	
GEINDREAU	Maryse	13 allée des Petits Champs	02 43 95 33 50
GENET	Josiane	14 rue Saint-Aubin	09 61 36 36 66
GENDRON	Thaïs	1 allée des Petits Champs	
GODART	Sylvain	10 rue de Beffes	
GOMMEAU	Julien	17 allée des Petits Champs	02 44 34 61 40
GOURBIL	Jean-Michel	23 allée des Petits Champs	02 53 82 00 44
GUILLOTIN	Cynthia	3 allée du Moulin	

H

HEURTEBISE	Bertrand	Le Champ Long	02 43 92 61 75
HUBERT	Alain	La Chardronnière	02 43 92 20 42
HUE	Delphine	3 rue Saint-Aubin	

J

JOUBERT	Dany	11 Allée des Petits Champs	
---------	------	----------------------------	--

L

LANCELOT	Yvette	15 rue Saint-Aubin	02 43 92 21 17
LAURENT	Christophe	4 rue Saint-Aubin	02 43 92 92 20
LEBOURDAIS	Sandra	6 chemin des Haies	02 43 92 55 39
LECOQC	Adélaïde	7 allée des Petits Champs	
LEFEBVRE	Martine	1 rue Saint-Aubin	
LEHAY	Patrice	Les Brosses	02 43 92 23 44
LEHUAULT	Rémy	1 chemin des Haies	02 43 95 42 10
LELEU	Fabrice	22 rue de Beffes	
LEROI	Maurice	12 allée des Petits Champs	
LEROUX	Dominique	2 chemin des Haies	
LETENDARD	Dimitri	8 allée du Moulin	02 43 92 48 74
LETESSIER	Kévin	Le Champ Minier	
LOUZIER	Thierry	La Noé	02 43 92 77 40

M

MAIRIE		3 allée des Petits Champs	02 43 95 54 48
MALFROY	Angélique	Les Thuaudières	02 43 92 67 78
MARCHAND	Guillaume	15 allée des Petits Champs	
MARSAULT	Jacques	7 chemin des Haies	02 43 95 14 69
MARTINOD	Michel	11 chemin des Haies	02 43 95 37 75
MAUSSION (DE)	Christiane	12 rue Saint-Aubin	02 43 95 42 03
MECHACHE	Didier	28 rue de Beffes	
MERCIER	Stéphane	19 allée des Petits Champs	02 43 92 23 80
MICHAUD	Marc	3 allée du Moulin	
MOISI	Nadia	1 allée du Moulin	02 43 92 95 56
MOREAU	Pascal	La Closerie	02 43 95 37 81
MORIN	Didier	14 allée des Petits Champs	02 43 92 47 39

O

ORY	Sébastien	6 rue de Beffes	02 43 92 94 31
-----	-----------	-----------------	----------------

P

PASTEAU	Alain	30 rue de Beffes	02 43 92 92 26
PERDREAU	Colette	Les cygnes - route de Morannes	02 43 95 47 19
PERREAUX	Patrick	23 rue Saint-Aubin	02 43 92 07 71
PERRIN	Gérard	3 rue Saint-Aubin	
PIERRE	Vincent	26 rue de Beffes	09 67 39 62 82
POIRIER	Samuel	5 allée des Petits Champs	
POMMIER	Céline	26 rue de Beffes	09 67 39 62 82
PORTIER	Gilles	La Touche	02 43 92 67 69
POTERIE	Martial	3 chemin des Haies	

R

RAME	Jean-Benoît	10 rue Saint-Aubin	02 43 92 26 82
RENAUD	Nathalie	7/9 rue Saint-Aubin	02 44 34 12 62
RICHARD	Bruno	27 rue Saint-Aubin	
ROBERT	Roger	4 allée des Petits Champs	02 43 95 42 17
ROINE	Amandine	8 allée des Petits Champs	
ROSSI	Gino	9 allée des Petits Champs	02 43 95 35 73
ROSSI	Guilia	6 rue Saint-Aubin	02 43 95 44 40
ROSSI	Martine	Les Fosses	02 43 92 77 03

S

SAULNIER	Maëva	15 allée des Petits Champs	
SAUVAGE	Fabien	8 allée des Petits Champs	

T

TAILLARD	Philippe	2 allée du Moulin	02 43 95 28 20
TESTIER	Michel	Marigot	02 43 92 25 69

V

VEILLARD	Guy	Hautorieul	02 43 95 41 60
VEILLARD	Yohann	Les Thuaudières	02 43 92 67 78
VERDIER	Sandrine	13 chemin des Haies	
VILLEJEAN	Thomas	19 rue Saint-Aubin	
VINCENT	Miguel	7/9 rue Saint-Aubin	02 44 34 12 62

Mairie

La mairie de Pincé est ouverte au public

le lundi et le mardi de 14 H à 18 H

Téléphone : 02 43 95 54 48

Mail : mairiepince72@orange.fr

Vos suggestions

Afin de communiquer au mieux et d'être à votre écoute, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions, vos idées, vos remarques...



Merci de déposer ce document à la Mairie ou d'envoyer vos suggestions par mail : mairiepince72@orange.fr

Suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom* :

Prénom* :

**Facultatif*